Décision du Président
Contrat de maintenance des compacteurs à la déchetterie de Bonneuil-sur-Marne – CO22044
Titulaire : Société G. GILLARD

2022 – D – n° 195

Le Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU le décret N°2018-1075 du 3 Décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil du Territoire N°20-63 en date du 9 juillet 2020,

CONSIDERANT que le contrat de maintenance des compacteurs à la déchetterie de Bonneuil-sur-Marne a fait l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable,

CONSIDERANT l'offre de la société G. GILLARD sise ZA rue des Peupliers – BP 27 à BOIS LE ROI (77590),

D E C I D E

Article 1er : De signer le contrat de maintenance des compacteurs à la déchetterie de Bonneuil-sur-Marne à passer avec la société G. GILLARD pour un montant annuel de 1.320 € HT soit 6.600 € HT sur la durée du contrat.

Article 2 : Le contrat débutera à compter du 1er août 2022 pour une durée de 60 mois, soit jusqu'au 31 juillet 2027.

Article 3 : De charger le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes, comptable public de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

Article 4 : Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarneBois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Champigny sur Marne, le 16/11/2022

Territoire-Paris Est Marne & Bois 21

Le Président

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le 16/11/2022
Est exécutoire à la date du
En application des articles L5211-1 et L.2131-1
du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20221116-D2022-195-AR
Date de réception préfecture : 16/11/2022